



SE CONNECTER • PARTAGER • RÉFORMER

Réunion d'engagement du réseau des gestionnaires de la dette publique africaine

7 juin 2021

Principales conclusions de la troisième réunion d'engagement du réseau des gestionnaires de la dette publique africaine

Le 7 juin, l'initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI) a accueilli les gestionnaires de la dette publique à la troisième réunion d'engagement du réseau des gestionnaires de la dette publique en Afrique. Soumis à de nombreuses interventions politiques en 2020, les gestionnaires de la dette publique en Afrique sont maintenant confrontés à d'énormes surendettements et à des besoins d'emprunts annuels élevés. Certains pays ont réussi à stabiliser les émissions de dette, d'autres sont encore confrontés à plusieurs défis posés par des niveaux d'endettement plus élevés. Plus de 20 pays d'Afrique ont participé à la troisième réunion d'engagement du réseau afin de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres.

Les principaux points de la réunion sont les suivants :

1. Les pays africains font face à des défis différents avec les partenaires traditionnels et non traditionnels en ce qui concerne les conditions générales - L'Ouganda a noté que, bien que les capacités d'analyse et de rapport de l'Office de gestion de la dette (DMO) de l'Ouganda soient assez fortes, il y a des problèmes dans les conditions préalables (CP) intégrées dans certains accords de financement des partenaires traditionnels pour les projets d'infrastructure qui ont causé des retards (plutôt que des problèmes avec les termes financiers). D'autre part, pour les partenaires non traditionnels comme les agences de crédit à l'exportation (ACE), un défi majeur est l'assurance et les énormes primes demandées, qui varient entre 7% et 17%. Dans certains cas, les primes doivent être payées d'avance, sans possibilité d'échelonner ces paiements. D'autres exigences du financement de la CEA (par exemple, les aspects d'immunité et l'exigence de garantie du gouvernement) sont problématiques. L'Ouganda a recommandé que ce soit un domaine dans lequel les pays africains devraient partager leurs informations et leurs expériences.

2. L'accès aux marchés internationaux des capitaux de la dette était plus logique pour certains pays africains, comme l'ont noté les intervenants du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Les clauses de défaut croisé dans les prêts commerciaux et la part plus faible de la dette bilatérale dans les portefeuilles de la dette publique, signifient que les interventions internationales telles que l'initiative de suspension du service de la dette du G20 (DSSI) n'ont pas été envisagées. Au lieu de cela, le gouvernement du Ghana (GoG) a choisi de créer un espace budgétaire en introduisant des mesures relatives aux recettes et aux dépenses et en émettant davantage de dette extérieure. La baisse des taux d'intérêt extérieurs, qui réduit le coût moyen pondéré des emprunts, a également

fait de l'émission d'une plus grande quantité de dette extérieure une stratégie judicieuse. La demande pour les émissions internationales du Ghana (qui comprenaient une gamme d'émissions à court et à long terme) a été assez forte, avec un large éventail d'appétits des investisseurs malgré l'incertitude du marché. En outre, l'option d'obligation à coupon zéro incluse n'a pas fait fuir les investisseurs, mais a été populaire parmi les investisseurs nationaux, en raison de sa durée à court terme de 4 ans.

La Côte d'Ivoire était également en bonne position pour émettre des euro-obligations en raison d'indicateurs macroéconomiques plus solides, localement, ainsi que du travail de fond qu'elle a effectué en termes d'analyse des marchés, de maintien des notations de crédit et d'un solide programme de gestion des investisseurs, ce qui a eu un impact positif sur la confiance des investisseurs.

La riposte du Bénin à la pandémie COVID-19 a consisté à tirer parti des initiatives de réformes du gouvernement depuis 2016. Cela a conduit à la mise en œuvre de stratégies prudentes de gestion de la dette et à une approche plus proactive en termes de consolidation des niveaux d'endettement, de diversification des instruments de financement et d'atténuation des risques auxquels est confronté le portefeuille de la dette. Le Bénin a décidé de ne pas opter pour l'option DSSI, mais plutôt, de donner la priorité à l'accès à de l'argent nouveau et moins cher. Jusqu'à présent, le Bénin a rempli toutes ses obligations en matière d'intérêts et de remboursement. Sa récente émission d'euro-obligations en 2021 a été considérée comme un grand succès. Il est essentiel de trouver de **l'argent frais à de meilleures conditions.**

3. D'autres pays, comme le Nigeria, ont souligné l'importance de développer les marchés locaux de capitaux de la dette pour répondre aux besoins de financement et gérer activement le portefeuille de la dette publique. Le Nigeria a décrit son expérience en matière de développement des marchés locaux comme une expérience d'apprentissage, qui évolue avec le temps. Le Nigeria a entrepris plusieurs initiatives depuis 2007 pour soutenir le développement des marchés de la dette locale. L'Office de gestion de la dette (DMO) a pris l'initiative et s'est fait le champion du processus, en créant un département de développement du marché en 2007. En prenant la tête du processus, le département s'est engagé activement auprès des parties prenantes, telles que les régulateurs, les investisseurs et les médias, a identifié les besoins en développement, a réussi à instaurer la confiance dans les systèmes de gestion financière du gouvernement et à obtenir l'adhésion et le soutien des parties prenantes au développement des marchés locaux de capitaux de la dette au Nigeria. Il est important que les parties prenantes fassent partie du processus de développement. En outre, un cadre réglementaire a été mis en place, dans lequel des directives, des règles d'engagement et des circulaires régulières peuvent être émises et adressées aux participants du marché. Il s'agit toutefois d'un processus continu, car les engagements et les développements se poursuivent. Des progrès significatifs ont été réalisés dans le développement de l'infrastructure du marché. Une plateforme de négociation, permettant une meilleure découverte des prix et l'enregistrement des transactions, a approfondi le marché et l'a rendu plus transparent. Certaines incitations fiscales sur les activités de négociation ont également été introduites. En développant et en maintenant des systèmes financiers solides, le Nigeria a pu conserver sa cote de crédit.

4. La Zambie est au milieu de son processus de restructuration de la dette souveraine, qui a débuté en 2019 et a récemment reçu des commentaires positifs de la part des créanciers et des investisseurs. La crise du COVID-19 a exacerbé les défis existants en matière de dette, et en réponse, la Zambie a décidé de demander le programme d'allègement de la dette du DSSI. Pour réduire l'impact sur le fisc, la Zambie a réussi à créer un espace budgétaire en réduisant la portée des projets existants et en annulant les parts non décaissées des prêts (1,1 milliard de dollars d'économies). La Zambie a également demandé un allègement de sa dette au titre du cadre commun du G20, mais ce processus est encore dans sa phase initiale et en cours. La Zambie continue d'accumuler des arriérés par le biais de paiements impayés du principal et des intérêts sur l'encours de la dette (fin 2020, les arriérés s'élèvent à 841 millions de dollars US). Des progrès substantiels ont été réalisés dans les discussions avec le Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement zambien considère le programme du FMI comme la base du processus de restructuration de sa dette. La plupart des créanciers souhaitent également que la Zambie obtienne le soutien du FMI avant que les négociations puissent progresser. La Zambie a engagé des conseillers financiers de Lazard et des conseillers juridiques de White and Case, ce qui a facilité la communication avec les détenteurs d'euro-obligations. La Zambie a récemment constaté des réactions positives de la part des créanciers et une participation active des investisseurs externes sur les marchés locaux. Le gouvernement prévoit qu'une grande partie du travail de restructuration commencera en septembre, après les élections.

5. L'Égypte a fait des progrès significatifs dans le développement des marchés de la dette intérieure et de l'accès aux marchés de la dette extérieure - la courbe des taux s'est normalisée (pente plus ascendante), le gouvernement a augmenté ses émissions sur les marchés intérieurs et le Parlement a récemment approuvé l'émission d'une nouvelle obligation Sukuk. L'Égypte a également émis avec succès, sur les marchés internationaux de la dette, sa première obligation verte souveraine en USD d'un montant de 750 millions de dollars sur cinq ans. Les émissions de l'obligation verte ont connu un grand succès, et les recettes ont été principalement destinées à financer des projets de transport et de durabilité de l'eau. L'obligation verte a été émise à un rendement de 5,25 % et son prix a été fixé à 12,5 points de base à l'intérieur de la courbe. Il s'agit d'une étape importante pour l'Égypte, puisque le coupon de prix le plus bas jamais enregistré a été atteint. Elle a également réussi à attirer de nouveaux investisseurs. L'Égypte dispose d'un cadre de financement vert qui couvre sept catégories économiques dans son plan relatif aux objectifs de développement durable (ODD). L'Égypte recommande à tous les pays africains d'envisager l'émission d'obligations vertes.

La réunion s'est terminée par la prise de conscience et l'engagement des gestionnaires de la dette publique de continuer à coopérer ensemble - par des courriels, des engagements de réseau similaires (si tout va bien, la prochaine réunion des gestionnaires de la dette publique en novembre 2021 sera physique et non virtuelle), des discussions de dialogue politique, des formations et des travaux dans les pays, facilités par CABRI. Le prochain dialogue politique de CABRI est prévu pour les 6 et 7 juillet 2021 et se concentrera sur la levée et la gestion de la dette publique pour la reprise post-COVID, où les quatre principaux risques qui ont eu un impact sur le fisc, tels qu'identifiés par les gestionnaires de la dette publique dans les portefeuilles de la dette, seront discutés.